

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIER Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

**BGI - Accompagnement du transfert de la SIMMAD - septembre/octobre 2011 -
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision -
Autorisation**

présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de préparer le transfert des effectifs de la SIMMAD sur notre territoire d'ici la fin du printemps voire l'été 2012, soit près de 855 militaires et civils, Bordeaux Gironde Investissement a mis en œuvre un dispositif d'accueil du territoire.

Initialement, ce dispositif d'accompagnement prévoyait plusieurs actions telles que l'organisation de sessions d'informations du personnel à Brétigny-sur-Orge et l'organisation de week-ends découverte de Bordeaux et sa région, le financement d'un cabinet spécialisé pour l'accompagnement à la recherche de logement, la participation à l'accompagnement de la mobilité du conjoint, en renforçant la cellule du Ministère de la Défense par les services d'un cabinet d'outplacement.

L'Armée disposant de deux services, dédiés au personnel militaire, permettant de répondre aux problématiques posées par le logement et l'emploi du conjoint, au travers de la Cellule d'Accompagnement vers l'Emploi du Conjoint (CAEC) et le Bureau Inter-armées du Logement de la Région de Bordeaux (BILRB), BGI a redimensionné le dispositif d'accueil relatif aux effectifs de la SIMMAD en le ciblant sur les personnels civils.

La structuration du dispositif d'accueil du territoire

Le dispositif d'accueil recouvrira trois actions :

- L'organisation d'une **opération « découverte » de l'agglomération** pour un groupe de salariés civils de la SIMMAD, soit 40 personnes, à la rentrée (Week End du 30/09 et 01/10/2011). Il s'agit d'une catégorie stratégique et sensible du personnel de la SIMMAD (acheteurs, négociateurs, techniciens, experts logisticiens) nécessitant un accueil personnalisé.
- La tenue d'un **forum d'information à Brétigny-sur-Orge** au cours du mois d'octobre 2011. Ce forum, se déroulant sur 2 jours, vise à informer les personnels civils et militaires sur leur nouvelle destination, et s'attache à présenter l'offre

immobilière et le marché de l'emploi en région bordelaise. Lors de ce forum, interviendront, à côté de BGI, des représentants des collectivités territoriales et des services du ministère de la Défense, un cabinet de « relocation » et le Pôle Emploi.

- **L'actualisation et la réédition d'un document**, intitulé « Feuilles de route », véritable guide d'accueil des nouveaux arrivants en région bordelaise. Ce document sera distribué à chaque famille concernée.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de ces actions s'élève à 25 000 € TTC. La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour une participation de 4 650 € TTC.

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Feuilles de route :			
- Actualisation des données	6 500		
- Impression	7 200	Conseil Régional d'Aquitaine	4 650
Forum d'information :		Conseil Général de la Gironde	4 650
- Prestation « immobilière »	300	CUB	4 650
Week End d'accueil :		Ville de Bordeaux	4 650
- Repas	4 200	Ville de Mérignac	1 400
- Nuitée	1 800	BGI	5 000
Gestion de l'opération :	5 000		
Préparation et suivi de l'opération			
TOTAL CHARGES	25 000	TOTAL PRODUITS	25 000

L'intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

L'accompagnement du transfert des effectifs de la SIMMAD s'inscrit dans le cadre du développement de la filière aéronautique au sein du territoire communautaire. Conformément aux objectifs du Schéma Métropolitain de Développement Economique, il est important que la CUB s'y inscrive, afin de favoriser l'accueil des nouveaux actifs, pour renforcer l'attractivité de notre métropole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0156 du conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au Schéma Métropolitain de Développement Economique,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE, la demande de financement de l'agence de développement économique Bordeaux Gironde Investissement à hauteur de 4 650 € TTC pour la mise en œuvre d'un dispositif d'accueil du territoire en faveur des effectifs de la SIMMAD est recevable, dans la mesure où cette action s'inscrit dans l'Axe « Qualité de vivre, levier du Développement Economique », et plus particulièrement dans l'Action « Attractivité des nouveaux actifs : Mieux accueillir pour favoriser l'attractivité de nouveaux actifs », du Schéma Métropolitain de Développement Economique.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 4 650 € TTC en faveur de l'agence de développement économique Bordeaux Gironde Investissement au titre de participation à la mise en œuvre d'un dispositif d'accueil du territoire en faveur des effectifs de la SIMMAD.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : d'imputer la subvention précitée sur le budget de l'exercice 2011 ; chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
Par délégation,
Le Vice-président,

M. NICOLAS FLORIAN